

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	67 (1979)
Heft:	[4]
Artikel:	Information professionnelle de l'ASF : l'orientation professionnelle : pourquoi ? Comment ?
Autor:	Rousseil, P.A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-275569

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Information professionnelle de l'ASF

L'orientation professionnelle

Pourquoi ? Comment ?

L'homme dans un monde en évolution

La rapide évolution du monde actuel confronte l'homme à de multiples problèmes d'adaptation : changement des idées et des normes sociales, développements de la technique moderne, modifications des structures du monde économique, tous ces facteurs ont d'importants effets, tant sur lui que sur le travail et les professions.

En tant qu'individu, l'homme lui-même change et se développe. De l'enfance à l'âge adulte, il connaît une maturation qui se poursuit d'ailleurs la vie durant ; amitiés, intérêts, buts ne sont pas nécessairement les mêmes aux différents âges. Il est fréquent de voir aujourd'hui les gens changer plusieurs fois d'emploi, voire de profession, que ce soit pour des raisons familiales, professionnelles ou économiques ou par motivation plus profonde. La poursuite de la carrière est toujours dans ce cas déterminée par certaines décisions développant ou corrigent le choix professionnel initial.

Décider en connaissance de cause

Il est indispensable que chacun puisse choisir sa profession en connaissance de cause, bien qu'il y ait toujours une part d'irrationnel, de risques, d'impondérables difficile à évaluer. Lorsqu'on est confronté à un changement de choix scolaire, professionnel ou d'études, voire même de profession, on se rend toutefois bien vite compte que la liberté de choix comporte des limites aussi bien liées aux possibilités de la personne qu'au contexte socio-économique. Le choix est toujours un compromis entre des aspirations personnelles et la réalité.

Une aide à disposition

Aide individuelle

Jeunes et adultes peuvent trouver à l'orientation aide et conseils pour résoudre les problèmes liés à toute décision touchant la carrière professionnelle. En particulier, l'orientation professionnelle permet notamment au consultant de :

- devenir plus autonome
- considérer ses désirs professionnels d'un point de vue plus critique
- connaître plus clairement ses pôles d'intérêts
- évaluer plus objectivement ses capacités
- prendre conscience de ses aptitudes
- comparer soigneusement diverses possibilités de solution
- corriger des erreurs de choix
- surmonter des moments critiques au cours des études ou de la formation professionnelle
- prendre des décisions et les mettre en pratique.

Rechercher ensemble des solutions

Le conseiller en orientation ne présente jamais au consultant des solutions toutes faites, mais au contraire il les élaborer avec lui, lui réservant toute liberté de décision finale, ce qui suppose de la part du consultant une attitude d'active collaboration. Par des entretiens approfondis et répétés, éventuellement à l'aide d'un matériel de tests psychologiques, le conseiller et le consultant découvrent ensemble les points de repère nécessaires à la bonne issue de la relation de conseil.

Principes fondamentaux de l'orientation professionnelle

- L'orientation professionnelle est au service des jeunes et des adultes pour toutes questions de choix professionnel et de carrière.
- L'intérêt bien compris du consultant est au centre de toutes démarches de l'orientation professionnelle.
- Personne ne peut être obligé de recourir aux services de l'orientation professionnelle. Son caractère facultatif est une condition essentielle à la relation de confiance entre le consultant et le conseiller.
- La consultation en orientation professionnelle dans un service officiel est gratuite.
- L'orientation professionnelle est en relation avec les parents, l'école, les autorités, les associations professionnelles et autres institutions du monde du travail.
- Le conseiller est tenu au secret professionnel. Ce n'est qu'avec le consentement exprès du consultant que des renseignements peuvent être communiqués à des tiers.
- Le conseiller, afin de se tenir au courant des méthodes de l'orientation et de l'évolution des professions, se doit de poursuivre sa formation activement et de façon permanente.

L'orientation professionnelle et sa tâche d'information

Qu'elle s'adresse aux consultants ou à d'autres intéressés, l'orientation assure, en plus de l'aide individuelle, une tâche non moins importante d'information en offrant par des moyens variés (texte, image, etc.) les renseignements nécessaires sur :

- les professions et les groupes de professions
- les voies de formation de base et complémentaires, les possibilités de perfectionnement et de formation continue
- les possibilités d'apprentissage, les lieux de formation, les institutions de formation officielles et privées, les possibilités de bourses.

A cet effet,

- elle élaborer et diffuse de la documentation d'information professionnelle, des montages audio-visuels, des séries de diapositives
- elle organise des visites d'information professionnelle individuelles ou en groupes
- elle organise des stages préprofessionnels, des conférences et des soirées de parents
- elle collabore avec l'école, les milieux économiques, la presse, la radio et la télévision.

Chaque office d'orientation fonctionne aussi comme centre de documentation, où les informations sont rassemblées, triées, élaborées et mises à disposition des utilisateurs sous une forme appropriée.

Renseignements complémentaires

Dans les Offices cantonaux et régionaux d'orientation professionnelle, des conseillers ou conseillères vous recevront volontiers pour un contact personnel ou toute information que vous pourriez désirer.

Documentation :

Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle, délégué romand à la documentation, case postale 248, 1000 Lausanne 9.

P.-A. Rousseil